

Conseil communal de Goumoëns

Préavis n° 06/2023 relatif au remplacement de la conduite d'eau sous pression à la ruelle du Pré de la caille (DP 70) à Goumoens-la-ville.

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les conseillers communaux.

La commission pour l'étude du préavis composée de Messieurs Bernard Bezençon, Balbino Recouso et Alexandre Maillard, rapporteur, s'est réunie le mercredi 4 octobre à la salle des commissions, la commissions tiens à remercier M. Laurent Vulliamy qui a répondu à nos questions.

La commission en charge de l'étude du préavis se trouve favorable à la réfection de la conduite. Effectivement, au vu de l'état actuelle de la dite conduite et des réparations déjà effectuées sur ce tronçon, il nous est apparu opportun de la remettre à neuf afin d'éviter des frais supplémentaires de réparation et de profiter des travaux pour mettre à jour l'éclairage public dans la ruelle.

Conclusions :

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur la président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

DECIDE

1. **D'autoriser** la municipalité à faire remplacer la conduite d'eau sous pression objet du présent préavis ;
2. **D'accorder** à la municipalité un crédit de Fr. 130'000.-, pour le service de l'eau, à financer par les liquidités courantes et à prélever le même montant sur le fond de recette affecté pour l'eau (sous déduction de la subvention) ;

3. **D'accorder** à la municipalité un crédit de Fr. 20'000.- financé par les liquidités courantes ou par un emprunt à solliciter aux meilleures conditions du moment ;
4. **D'amortir** en 2024 le montant, pour le service des eaux, de 130'000.- par un prélèvement sur le fond de recettes affectés à l'eau, compte no 9280.3 (sous déduction de l'éventuelle subvention ECA).

Bernard Bezençon

Balbino Recouso

Maillard Alexandre